



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Rodez, le 14 décembre 2023

Service biodiversité, eau, forêt
Unité police de l'eau
Affaire suivie par : FOURGNAUD Damien
Tél : 05 65 73 50 97
Mél : damien.fourgnaud@aveyron.gouv.fr ; ddt-seb@aveyron.gouv.fr
N° Chrono : 23/788

OBJET : Modification de l'arrêté préfectoral de l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2021 portant autorisation environnementale au titre de l'article R.181-41 du code de l'environnement concernant le projet de l'écoquartier "Bes Grand" sur la commune de Luc-la-Primaube - Motif de la décision

Dans la mesure où aucun avis n'a été émis lors de la consultation du public, la procédure contradictoire avec le pétitionnaire pour émettre un avis sur le projet d'arrêté peut débuter conformément à l'article R 181-45 du code de l'environnement.

Pour le directeur départemental
des territoires et par délégation,
la cheffe du service biodiversité, eau
et forêt



Martine ESTIVALS